

FORMULAIRE SECURITE MANIFESTATIONS SUR VOIE PUBLIQUE

Les règles de fonctionnement sont décrites dans la procédure PRO SECU 06.

INTITULE DE LA MANIFESTATION :

Date(s) :

Horaires :

Lieu, adresse :

Nombre de participants :

Nombre de spectateurs :

DEMANDEUR :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

CONFIGURATION DES LIEUX (cocher) :

- En intérieur.
- En extérieur.
- Espace clos.
- Espace ouvert ; si oui, barriérage de la zone, fournir un plan d'implantation.
- Tentes, chapiteaux ; si oui, fournir un plan d'implantation, avec nombre et dimensions.
- Podium, scène ; si oui, fournir un plan d'implantation.
- Autre, préciser :

ACTIVITES ANNEXES (cocher) :

- Préciser (feux d'artifice, buvette, concert...) :

DISPOSITIFS DE BARRAGE D'ACCES AUX VEHICULES (cocher) :

- Barrières métal / police type "Vauban" (fournir un plan d'implantation).
- Barrières anti-intrusion "BAAVA" (fournir un plan d'implantation).
- Plots béton (fournir un plan d'implantation).
- Fermeture temporaire de voirie.
- Interdictions de stationnement.

CONTRÔLE D'ACCES (cocher) :

- Contrôle visuel aux accès.
- Filtrage des entrées.
- Palpage, contrôle des sacs.
- Gestion de files d'attente.
- Autres dispositifs (préciser) :